**Fond minier de développement local au Burkina Faso : de son fondement juridique à son opportunité de développement.**

**Fond minier de développement local : quelles opportunités pour le développement des collectivités ?**

**Fonds minier de développement local**

**De la rente sautillant à la rente retour sur investissement suffit-il à trouver le chemin du développement local ?**

Contexte d’instauration ?

Fondement juridique ?

Quelles opportunités de développement pour les collectivités minières ?

Analysée sous le prisme de la science politique, la gouvernance est souvent présentée comme le creuset de nouvelles procédures de participation des citoyens à la vie de la société, redonnant sa place au débat public sur des questions qui engagent à la fois la vie présente et future des habitants de la planète. Elle apparaît ainsi sinon, comme un substitut, du moins comme une alternative possible à des formes d’action publiques plus traditionnelles, dans lesquelles l’action de l’Etat s’impose par le commandement (Beaurain 2003).

**Fond minier de développement. Application, expérimentation et possibilités de développement.**

La question des normes dans les pays en développement et au Burkina Faso en particulier, c’est l’incohérence des normes qu’on s’est fixé, leur application, leur suivi rigoureux et le laxisme vis-à-vis des contrevenants.

Plan

1. **Cheminement de la politique minière industrielle du Burkina Faso**
2. **Fond minier de développement local : un impôt ou une réparation du préjudice social de l’exploitation minière**
3. **Gestion local du fond : quels apports pour la gouvernance des ressources naturelles**
4. **Fonctionnement des collectivités territoriales dans un contexte d’avant et après FMDL**
5. **Les riches des pays riches refusent-ils de payer aux pays des pauvres ?**
6. **La question du contenu local**

Connaître et analyser les emplois dans le secteur minier industriel